

DOSSIER INVITATION



5^{ème} manche de la
Coupe de la Loire BMX 2016
Dimanche 2 octobre 2016



BIENVENUE A TOUS

La ville de Mably et l'Union BMX du Roannais (section BMX du CR4C) ont le plaisir de vous accueillir le dimanche 02 octobre 2016 sur la piste Florent POUSSIN de MABLY à l'occasion :

↳ De la 5^{ème} manche de la coupe de la Loire 2016 de BMX.

L'équipe d'organisation vous souhaite de passer une excellente journée sportive.

LES HORAIRES :

Dimanche 02 octobre 2016

9 h 00 – 10 h 00	Essais libres toutes catégories
10 h00 – 10h50	Essais avec grille
11h00	1 ^{ère} et 2 ^{ème} Manches
12h30	pause
14h00	3 ^{ème} manche et phases finales
~17h00	remise des récompenses

Les horaires sont à titre indicatif et susceptibles d'être modifiés en fonction d'évènements extérieurs : météo, ...

LES ENGAGEMENTS :

Pour une épreuve 20 pouces ou cruiser

8,00 € par pilote

Pour une épreuve 20 pouces et une épreuve cruiser

12,00 € par pilote



LES INSCRIPTIONS :

- Les inscriptions se feront obligatoirement sur la feuille type. Les pilotes seront notés par ordre alphabétique. Bien renseigner toutes les colonnes.
- Les inscriptions se feront uniquement par mail et devront être envoyées par le responsable des engagements des clubs au responsable du secrétariat **pour le mercredi 23h précédent la course dernière limite**. La date de réception du mail faisant foi.

↳ Responsable secrétariat :

Nathalie Morawiec

Email : nathalie.schevingt@wanadoo.fr

Ainsi qu'une copie à : p.signarbieux@gmail.com

- Passé ce délai une pénalité de 5 euros sera appliquée à tous les pilotes retardataires. Ces inscriptions ne seront prises en compte que s'il reste de la place sur les feuilles de races.
- Le responsable du secrétariat confirmera par retour les inscriptions, mais c'est au club de s'assurer que les engagements ont bien été réceptionnés.
- **3 Arbitres par club de la Loire doivent être présents avec les engagés pour valider les engagements de leur club.**
- Les droits d'engagements devront être réglés auprès du secrétariat au plus tard le matin de la course.
- **Les clubs devront surveiller lors des inscriptions que les pilotes soient bien licenciés et bien inscrits dans leur catégorie.**
- Un contrôle des licences sera effectué le jour de la compétition.

LE REGLEMENT:

- La coupe de la Loire relève du règlement national FFC 2016
- Modification importante par rapport à 2015 : plus de points bonus dus au classement en manches
- Tous les pilotes licenciés peuvent participer.



- Les clubs devront surveiller lors des inscriptions que les pilotes soient bien licenciés.
- Un contrôle des licences sera effectué. Le pilote présentera sa licence et devra émarger lui-même avant le début de chaque course. Il devra vérifier qu'il est inscrit dans la bonne catégorie.
- Les plaques latérales ne sont pas obligatoires.
- Le pilote inscrit se blessant au cours des essais sera classé sous 2 conditions :
 - o il faudra avertir le secrétariat avant la 2ème manche
 - o un certificat médical ou attestation des secouristes.
- Les filles qui le désirent pourront courir avec les garçons de leur catégorie. Ce choix est définitif pour les manches de la Coupe de la Loire 2016.
- Si les pilotes d'une catégorie ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés avec la catégorie inférieure ou supérieure tout en gardant un classement séparé.
- Deux catégories cruiser. La catégorie « Loisir » est ouverte à tous et aura un classement à part.
- L'attribution des points se fait suivant le tableau coupe de France, à savoir chaque pilote marque les points suivant son classement, auquel viennent s'ajouter des points suivant sa place à chaque manche.
- En cas d'égalité les pilotes seront départagés par les points acquis lors de la dernière manche.
- Les classements, à l'issue des coupes, serviront pour les quotas de qualifications aux courses Rhône Alpes.
- Un minimum de 3 engagements sur les manches de la Coupe de la Loire 2016 sera requis pour prétendre à la qualification aux courses Rhône-Alpes 2017.
- Les pilotes Nationaux peuvent participer mais seront sortis du classement pour le calcul des quotas.
- Les pilotes de comité extérieur peuvent participer mais seront sortis du classement général.
- Pour tout point non indiqué au présent règlement, se référer au règlement national.



REGLEMENT CATEGORIES « NOVICE »

- Chaque catégorie de Poussin à Cadet et Cruiser sera doublée avec une catégorie « Novice » ou « Loisir » équivalente.
- « Novice » s'entend pour un pilote ayant moins de 2 années de licence.
- Les pilotes ayant moins de 2 années de licence pourront choisir de s'inscrire en « Novice » ou non.
- Ce choix est définitif pour les 5 manches de la Coupe de la Loire 2016.
- Pour le classement servant aux quotas de qualifications aux courses Rhône Alpes, les « Novices » seront classés à la suite de leur catégorie équivalente.

EMARGEMENT :

- Le pilote présentera sa licence et devra émarger lui-même avant le début de la course. Il vérifiera lors de l'émargement la catégorie dans laquelle il est engagé.
- L'émargement aura lieu sous le barnum de l'accueil jusqu'à 9h45.

CLASSEMENTS ET RECOMPENSES :

A l'issue de la manche deux types de récompenses seront distribuées :

- Les récompenses de la 5^{ème} manche remises par le club organisateur
- Les récompenses du classement général de la coupe de la Loire remises par le comité de la Loire
- Pour ces deux récompenses :
 - o Les 8 premiers de chaque catégorie seront récompensés.
 - o La présence des pilotes lors de la remise des récompenses est obligatoire. Les récompenses ne seront pas remises à un tiers.
 - o TOUS LES PILOTES qui montent sur le podium doivent impérativement le faire en tenue de BMX.



LES CATEGORIES :

Année de naissance	MASCULIN		FEMININ	CRUISER
2010 et plus 6 ans et moins	Pré licencié Garçon		Pré licencié fille	
2008/2009 7/8 ans	POUSSIN	POUSSIN NOVICE	POUSSIN FILLE	
2006/2007 9/10 ans	PUPILLE	PUPILLE NOVICE	PUPILLE FILLE	
2004/2005 11/12 ans	BENJAMIN	BENJAMIN NOVICE	BENJAMIN FILLE	
2002/2003 13/14 ans	MINIME	MINIME NOVICE	MINIME FILLE	CRUISER OU CRUISER LOISIR
2000/2001 15/16 ans	CADET	CADET NOVICE	CADET FILLE	
1998/1999 17/18 ans	JUNIOR		FEMME	CRUISER OU CRUISER LOISIR
1997 et moins	HOMME 19 ans et plus		17 ans et plus	

BUVETTE – RESTAURATION :

Une buvette et un service de restauration assurés par nos bénévoles seront à votre disposition :

⇒ **Dimanche** buvette et restauration toute la journée.

BARNUM :

Les barnums ou tentes de club sont autorisé autour de la piste dans les zones prévues à cet effet et **uniquement dans les zones définies.**
Le long du Chemin du Merlin qui longe la piste il ne sera pas possible d’installer des tentes ou barnums de club ou de team.



LES SECOURS :

Une équipe de secouristes de la Croix Blanche sera présente de 08h00 à 18h00.

CAMPING :

Il y aura un vide grenier important dans la zone du Merlin le jour de la course, il ne sera donc pas possible de camper sur le site.

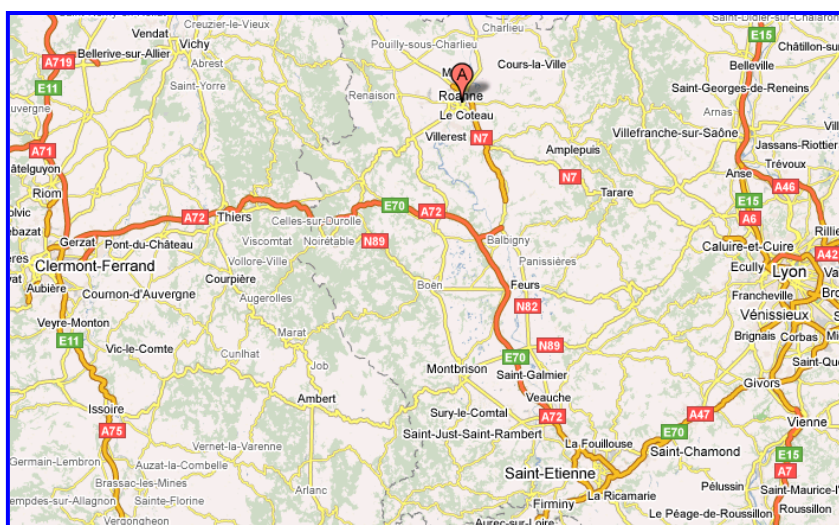
ACCES :

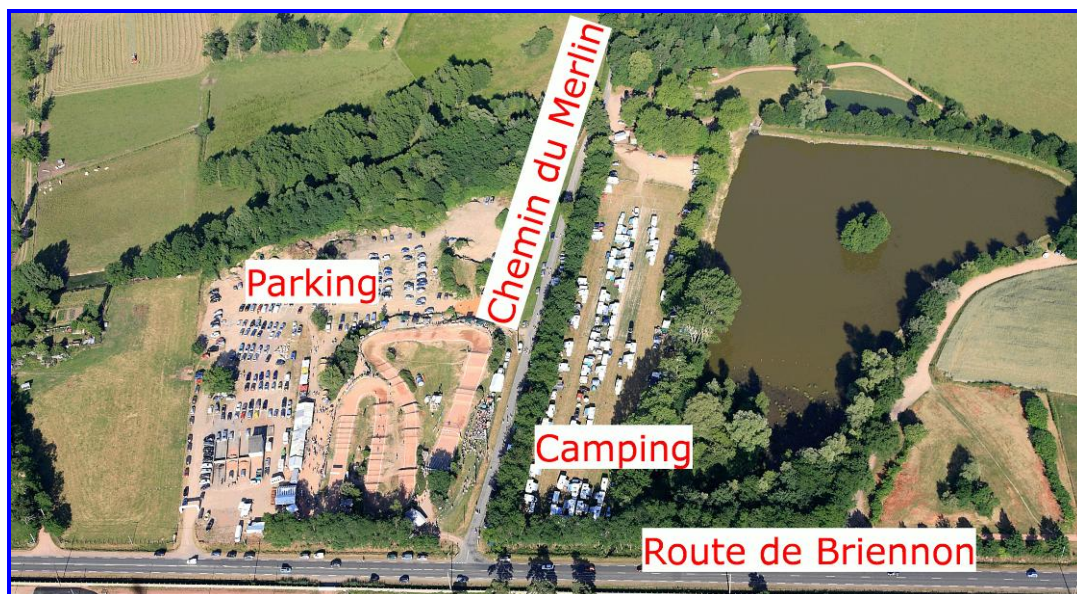
La piste est située au nord de Roanne et de Mably, elle se trouve sur la route de Briennon à côté du centre EMMAUS de Mably.

Coordonnées GPS de la piste : 46°05'26" N / 4°04'34" E

Depuis Lyon prendre la N7 puis sur la rocade à l'entrée de Roanne prendre la sortie 64 puis suivre fléchage jaune "Bicross"

Depuis Clermont Fd / Saint Etienne prendre l'autoroute A72 sortie Balbigny ensuite sur la rocade à l'entrée de Roanne prendre la sortie 64 puis suivre fléchage jaune "Bicross"





PARKING :

Des bénévoles du club seront présents pour vous guider et vous placer. Merci par avance de bien vouloir respecter leurs indications, il en va de la sécurité de tous. Pour des raisons évidentes de sécurité, nous vous demandons de respecter scrupuleusement les panneaux d'interdiction de stationner et notamment en bordure de la route de Briennon qui longe la piste.

ATTENTION EN RAISON DU VIDE GRENIER SITUÉ À CÔTÉ DE LA PISTE, LA CIRCULATION RISQUE D'ÊTRE DENSE, MERCI DE RESPECTER LES CONSIGNES DE STATIONNEMENT
UN PARKING EST RÉSERVÉ POUR LE BMX

CONTACT :

Philippe SIGNARBIEUX

p.signarbieux@gmail.com

06.32.04.91.41